

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES sont reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : A NOS LECTEURS, La Rédaction. — LE PERSONNEL DE LA FRANC-MAÇONNERIE, A. Steyert. — BULLETIN POLITIQUE, Joseph Véry. — NOTES LYONNAISES. — QUESTIONS OUVRIÈRES, Bérald. — M. DE MUN A FRIBOURG. — DIFFÉREND HISPANO-ALLEMAND, P. M. B. — D'OU CELA PROVIENT, Pierre Marcel. — Germinial ET M. ZOLA, Vindex. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE. — BIBLIOGRAPHIE. — COMME ON VOTE, Augustin Remy. — MARCHÉS, Thur. Lep.

A NOS LECTEURS

Avec ce numéro s'ouvre la Septième année de notre journal.

Il est de notre devoir, en commençant cette septième année, de remercier nos lecteurs et tous ceux qui se sont intéressés à nos succès. Certes, ce n'est pas peu de chose, dans le temps où nous vivons, d'avoir lutté pendant six ans, dans les conditions où nous nous sommes trouvés, sans avoir été vaincus, du moins sans avoir succombé dans la lutte. Nous en sommes redevables aux sympathies qui n'ont cessé de nous entourer, et auxquelles nous sommes heureux de témoigner publiquement notre reconnaissance.

Justement fiers de ces sympathies, nous croyons pouvoir affirmer que, comme par le passé et plus encore que par le passé, nous ne négligerons rien pour les justifier. Toujours à notre poste, nous combattons le bon combat pour la défense des grands principes sociaux mis en péril par le dévergondage des idées, générateur du dévergondage des mœurs.

A l'heure actuelle où la question Sociale se pose d'une façon plus pressante que jamais et relègue à l'arrière plan la question politique, nous voulons apporter toute notre attention, toutes nos connaissances, disons plus, tout notre cœur à l'étude des progrès qu'il convient de poursuivre pour améliorer la condition des déshérités de la vie. Mais en étudiant les moyens d'arriver au soulagement matériel de ceux qui souffrent, nous n'oublions pas que nous devons surtout travailler à leur amélioration intellectuelle et morale.

« Rendre à chacun ce qui lui est dû » est la maxime évangélique, base de la solution du problème qui tourmente notre époque. Or, au-dessus de tous les droits, il y a un droit suprême qu'on ne peut ravir à personne : le droit à la connaissance de la vérité. C'est pour la défense de ce droit que nous combattons et que nous ne cesserons de combattre, avec la plume et la parole, jusqu'au jour où sous l'égide de la Liberté que nous revendiquons plus haut que personne, de l'Égalité telle qu'elle ressort de la loi divine, nous serons arrivés à la Fraternité chrétienne, solution définitive et unique de la question sociale.

LA RÉDACTION.

LE PERSONNEL DE LA FRANC-MAÇONNERIE

On s'occupe beaucoup de la franc-maçonnerie et on ne saurait trop s'en occuper. A moins de sacrifier sa propre dignité, de renoncer à son action de citoyen, il n'est pas permis de se désintéresser de cette question de liberté ou d'esclavage, de vie ou de mort politique.

C'est un fait avéré, et les organes de la célèbre association le déclarent eux-mêmes, qu'elle gouverne aujourd'hui le pays, qu'elle dirige l'opinion et qu'elle a la prétention de continuer cette tutelle si flatteuse pour l'honneur et l'indépendance d'un peuple. Cette condition de dociles sujets n'agrée pas cependant à tout le monde; certaines velléités de résistance semblent se manifester mais bien faibles et si lointaines que l'on doute de les voir jamais aboutir.

Et pourtant de combien d'attaques, de combien de réquisitoires violents la franc-maçonnerie n'a-t-elle pas été l'objet, sans qu'elle ait rien perdu de sa puissance.

En pourrait-il être autrement? On reproche aux francs-maçons de soutenir le gouvernement actuel. Mais depuis quand est-il défendu à des citoyens d'unir leurs efforts pour soutenir un gouvernement établi et qui a leur adhésion?

On les blâme d'attaquer la religion. Ils répondent sans hésitation qu'ils jugent la religion chose mauvaise et qu'ils veulent la détruire. Sur un semblable terrain de discussion on pourrait tourner pendant des siècles autour du même cercle vicieux sans que la question fit plus de chemin que des chevaux de cirque.

Avec cela il règne parmi les adversaires déclarés de la franc-maçonnerie un préjugé qui leur fait prendre en horreur tout ce qui porte le nom de franc-maçon; ils englobent dans une réprobation complète tous les affiliés, comme des hommes méchants et dangereux. Il y a là une erreur regrettable à tous les points de vue. La franc-maçonnerie compte dans ses rangs un grand nombre et un bien plus grand nombre d'honnêtes gens qu'on ne le soupçonnerait et c'est précisément ce qui fait sa force et maintient son crédit. Il est essentiel de ne pas méconnaître cette vérité sous peine, non-seulement de se rendre coupable d'injustice flagrante, mais aussi de faire complètement fausse route dans les polémiques.

Voyons les choses telles qu'elles sont, sans aveuglement et sans trouble.

La franc-maçonnerie se compose de trois sortes de personnes : les honnêtes gens, les habiles et les gredins; et l'on peut faire ce classement sans blesser aucune susceptibilité, sans commettre une offense parce que partout, au service même des plus saintes causes, on rencontre toujours de semblables éléments corrompus.

Les habiles sont le type le plus connu. Qui n'a rencontré ce F. F. peu farouche qui vous fait familièrement sa profession de foi? — Mon cher, vous savez; les affaires avant tout, je suis voyageur de commerce, grâce à mon titre de maçon dès que j'arrive dans une ville, je me trouve tout de suite en pays de connaissance, piloté, renseigné, sur la piste des bonnes opérations. Cela vaut bien trois points mis en triangle, je pense.

Et cet autre; il n'est pas encore maçon, il veut l'être, mais il a un protecteur jadis puissant, qui peut le redevenir et qui n'aime pas la franc-maçonnerie, il s'agit de lui arracher un assentiment; on lui expose les exigences de l'heure présente, les nécessités d'une situation, laquelle on est arrivé par le besoin; d'ailleurs on n'abdique pas des principes que l'on conserve avec d'autant plus de fidélité qu'on est obligé de les cacher maintenant, etc., etc.

Mais à quoi bon chercher des exemples anonymes quand nous en avons un célèbre et qui s'est révélé sans la moindre vergogne? On n'a certes pas pu oublier encore M. Andrieux. Il fut, il a pris la peine de nous l'apprendre lui-même, il fut l'enfant gâté de la loge du Parfait Silence; elle soutint ses premiers pas, elle le prôna, le poussa et quand il épanchait les flots de son éloquence juvénile devant les F. F. ébahis, le vénérable tenait le crachoir. Le Parfait Silence l'envoya pontifier à Naples contre le Pape, le couronna d'un nimbe éclatant, l'éleva si haut sur un piédestal qu'il devint l'idole du bon peuple lyonnais, et ces braves gens au 4 septembre allèrent, au risque d'une salve de coups de fusils, enfoncer les portes de la prison de Roanne pour le délivrer et le transformer en procureur de la République. Aussi dès que le F. F. Challemel-Lacour vint à Lyon, le jeune apprenti fut son plus zélé cicerone, il lui enseigna le moyen de juguler ces imbéciles de démocrates; et comme la reconnaissance est, dans les âmes bien nées, un sentiment toujours inassouvi, il ne manqua pas, six mois après, le 24 mars 1871, de diriger lui-même dans les rues de la Guillotière, contre ses libérateurs, les chassepots des chasseurs à pied. Il ne s'arrêta pas en si beau chemin, et toujours poussé par les loges, il devint député, préfet de police, ambassadeur et le reste. Alors comme il se trouva avec des gants gris-perle, des goûts aristocratiques et de beaux revenus, et que la présence des F. F. teneurs de livres, liseurs de dessins etc., lui parut devoir être malséante dans ses salons, il mit proprement à la porte, comme l'on sait, sa nourrice et ses frères de lait.

Voilà le franc-maçon habile; tous n'ont pas la même franchise parce que tous ne possèdent pas le talent précieux de gagner successivement les bonnes grâces des naïfs et des hommes d'État, des pauvres diables et des millionnaires.

Les honnêtes francs-maçons sont aussi nombreux, peut-être plus que les exploités, et, tandis que ceux-ci travaillent pour eux-mêmes, eux agissent au profit de la cause commune, dans le cercle de leurs moyens. Ils ne font pas de bruit, ils ne se mettent pas en évidence, mais ils marchent avec résolution, avec discipline, avec constance, et avec succès. C'est qu'ils sont convaincus, sincères, intimement persuadés qu'ils mènent l'humanité vers une ère de vertu, de lumière et de prospérité. Ils ont la foi des charbonniers et ce ne sont certes pas les injures ni les violences de langage qui pourront leur ouvrir les yeux. Respectables dans leur conviction, ils sont les véritables serviteurs de la franc-maçonnerie.

Quant aux gredins, ils représentent une infime minorité dont la force réside uniquement dans l'appui qu'on leur prête. Mais s'ils sont faibles et peu nombreux, ils sont les chefs et ils échappent le plus souvent à l'observation. Ce sont des êtres cosmopolites sans opinion politique : sans conscience

morale aussi bien que sans doctrine et sans patrie. Ils n'ont qu'un but : asservir les hommes sous leur domination; qu'un moyen : dépraver les intelligences. Leur idéal est un nouveau conseil des Dix, opprimant les nations comme l'ancien écrasait le peuple de Venise. Ils y tendent en ramenant l'humanité à de longs siècles en arrière, en réduisant à néant toutes les conquêtes de l'esprit humain, en faisant revivre de vieilles fables usées, rejetées depuis longtemps par le sens commun, des sophismes ridicules percés à jour par la raison, des rêveries puériles condamnées sans appel par l'esprit moderne; en exhumant tout l'arsenal démodé des théories dégradantes qu'ils s'efforcent d'inculquer parce qu'une race aveuglée et abrutie est une race esclave vouée au premier tyran qui se baissera pour la ramasser. Et, pour cette œuvre criminelle, ils viennent, missionnaires de ténèbres, du dehors, de l'étranger, surtout d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, silencieux, se glissent dans l'ombre, sous le masque, et recrutent pour auxiliaires, d'une part, les ambitieux dont ils excitent les appétits, de l'autre, les gens de cœur dont ils exploitent les sentiments généreux.

Telle est la composition des troupes de l'armée maçonnique : on comprend dès lors quelle tactique doit être mise en œuvre pour les combattre. Avec les habiles il est inutile d'entrer en discussion : ils n'ont pas plus souci de la franc-maçonnerie que de quelque autre doctrine que ce soit. Tout pour eux dépend du succès; ce sont du reste de dangereux auxiliaires; vienne le moindre échec, ils désertent en masse, et les plus résolus se tourneront même contre leurs anciens amis. L'épisode Andrieux n'est qu'un prélude insignifiant qui pourrait être suivi, l'exemple aidant, de défections plus sérieuses.

Les chefs sont de même inaccessibles au raisonnement, ce sont des sectaires et des sectaires intéressés. Il faudrait pouvoir les saisir en flagrant délit et les démasquer : ils ne peuvent supporter la lumière et leur aspect ferait horreur.

Seuls les francs-maçons sincères sont des adversaires desquels on peut se faire écouter, non pas en condamnant à priori leurs convictions, en froissant leur sympathie, en blessant leurs légitimes susceptibilités, mais tout simplement en leur montrant où doivent aboutir inévitablement les tendances auxquelles ils prêtent le concours de leur zèle généreux et désintéressé. C'est ce qu'on semble avoir trop souvent négligé dans les polémiques de ce genre, et qu'il importe de ne pas oublier si l'on veut protéger efficacement la civilisation moderne et la dignité humaine également menacées par le Conseil suprême de la franc-maçonnerie. A. STEYERT.

BULLETIN POLITIQUE

Un à un nos députés font leur malle et se dirigent vers le Palais-Bourbon. On dit que parmi leurs colis ne figure pas ce lourd ballot où réciproquement ils avaient déposé leurs rançunes, leur appétit de places et sinécures, leurs programmes roses, sang de bœuf ou écarlates, pour s'embrasser dans une touchante et fraternelle étreinte à la veille du scrutin du 18 octobre. On le dit et nous le croyons assez facilement. M. Lockroy, qui rêvait de faire durer cette lune de miel, nous en est le garant. Comme opportunistes et intransigeants ont hous-

pillé le malheureux député de la Seine vous le savez, amis lecteurs, et nul n'est besoin de vous le rappeler. Nous les avons vu les uns après les autres se frotter la joue et nous les avons entendu nier que jamais ils se fussent embrassés. Cela nous promet de beaux jours pour la prochaine législature.

Car les conservateurs, unis dans le seul et unique amour de la France, sans soucis personnels, sans visées ambitieuses auront, comme l'a si bien dit M. Janvier de la Motte, un beau rôle à jouer : ils feront entendre la voix du pays à l'heure où celle des intérêts privés s'élèvera seule du clan opportuniste et radical, et, fidèles serviteurs de la patrie, seront sa gloire et son espérance.

Mais, en attendant, le ministère, mutilé par le suffrage universel, s'efforce de cicatrifier ses blessures et de reprendre force pour les luttes prochaines. M. Allain-Targé, accusé d'avoir manqué de poigne et de n'avoir pas su faire énergiquement de la candidature officielle, cherche, et a peut-être trouvé, de quoi faire taire bien des brailards. Aux députés laïcs sur le carreau il distribuera quelques perceptions assez lucratives ; aux heureux triomphateurs il réserve pour leurs neveux nombre de bureaux de tabac, de places dans les mairies, préfetures et autres fromages de Hollande. Ainsi tout ce petit monde d'aboyeurs aura son os à ronger. Et je vous assure qu'ils en seront contents, Rabelais m'en est un sûr témoin : « Vistes-Rabelais quelques rencontres quelque os médullaire ? C'est comme le dit Platon la beste du monde la plus philosophe. Si vous l'avez, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quelle prudence il l'entourne, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le suce, qui l'induit à ce faire ? Quel est l'espoir de son estude ? Quel bien prélest-il ? Rien plus qu'un peu de mouelle ». Il est vrai, ajoute Rabelais, que ce peu est délicieux. Eh bien ! Voilà la naïve peinture de ceux qui brillent aujourd'hui qu'il faut une épuration. Ils savent bien ce qu'elle doit donner de places et ce qu'ils en retireront : ils veulent manger un peu de « mouelle ».

Ainsi, contribuables, préparez-vous à vider vos poches à nouveau. Il est temps, croyez-moi, M. Ballue n'a-t-il pas trouvé un joli moyen de vous arracher quelques beaux louis d'or oubliés ? L'impôt sur le revenu est chose charmante, un véritable bijou de « rossignol » pour savoir, amis rentiers, ce que vous avez dans votre caisse et y puiser ; employés, pour connaître ce qu'on peut encore rogner sur vos maigres appointements ; cultivateurs, pour s'assurer de quelle manière il sera possible de consommer votre ruine. Ne vous indignez pas ; M. Ballue vous prouvera que cet impôt inouï, ébécissant, est une preuve de la prospérité républicaine. Vous le savez bien, M. Jules Roche l'a dit, je le crois du moins : « Plus un pays emprunte, plus cela prouve qu'il est riche ; car autrement on n'aurait pas confiance en lui. » Traduit en langage vulgaire cela signifie que M. X., votre voisin, qui a fait cent mille francs de dettes et ruine le quartier, est riche comme Crésus. Oui, je l'avoue, mais de l'argent et de la misère d'autrui. Oui, le budget écrasant de la République avec ses trois milliards et plus, est le plus monstrueux budget du monde, mais de quoi est-il formé ? Des privations des pères, des mères, des fils et filles de France, du malaise de nos industries, de la misère qui va toujours croissant.

JOSEPH VÉRY.

NOTES LYONNAISES

La Fête des Morts. — Lyon, entre toutes les villes, a le culte des morts. On peut dire que tout Lyon, cette semaine et spécialement le jour de la Toussaint, a fait à ses nécropoles la visite traditionnelle. Les tombes se sont ornées de couronnes et de fleurs, et la nature elle-même a semblé vouloir prendre part à cette fête, en caressant d'un pâle rayon de soleil tous ces témoignages de la piété des vivants pour ceux qui ne sont plus.

Pourquoi faut-il que ceux à qui la fortune n'a pas permis d'édifier à leurs parents défunts un monument stable, n'aient plus trouvé au milieu du champ de repos la croix bénie à laquelle ils confiaient avec leurs prières, les emblèmes touchants de leur pieux souvenir. Nous avons vu au milieu de Loyasse, sur l'emplacement de la croix brisée, des fleurs et des couronnes posées sur le sol. Cette muette et éloquente protestation, contre un vandalisme impie nous est allée au cœur.

La questions des tisseurs. — Grâce à Dieu, elle est en voie de solution. Dans une grande réunion, tenue samedi dernier, à l'Eden-Théâtre, les tisseurs ont chargé leurs mandataires de traiter avec les fabricants au mieux des intérêts de la corporation. C'est en vain

que les acharnés Badelon, Bartholino et autres ont tenté les derniers efforts pour prolonger la lutte, le bon sens a eu le dessus. Badelon a déclaré qu'il fallait *subir* les conditions faites jusqu'au jour où on pourrait de nouveau *mettre le poing sous la gorge des fabricants*. En attendant, les métiers vont se remettre à battre, et si l'aisance ne rentre pas au logis des travailleurs, des vrais, du moins ils auront du pain à manger, ce que ne leur donneront ni Badelon ni Bartholino, avec leurs appels au désordre qui ne profite à personne, sauf aux pêcheurs en eau trouble.

Élections. — Trois élections au Conseil général du Rhône ont eu lieu dimanche dernier.

Élus : pour le premier canton de Lyon, M. Nolot, républicain radical ; pour le canton de Mornant, M. le docteur Paillason, indépendant ; pour le canton de Givors, M. Prénat, conservateur.

M. Prénat était candidat conservateur aux dernières élections législatives. Le siège qu'il vient de conquérir au Conseil général est enlevé aux républicains.

Enseignement supérieur. — A mentionner cette semaine la rentrée des Facultés : Facultés de l'État et Facultés catholiques. Nous espérons que ces derniers continueront cet hiver les conférences publiques du soir suivies avec tant d'intérêt les années précédentes. Dès qu'elles seront annoncées, nous en prévenirons nos lecteurs.

Une bonne acquisition. — Nous apprenons avec un vif plaisir que, grâce à son éminent conservateur, M. Aimé Vingtrinier, la bibliothèque de la ville vient de voir s'enrichir sous sa précieuse garde d'une collection de 610 volumes, sortis des presses de Gryphe, le célèbre imprimeur lyonnais. Cette collection provient de la succession d'un avocat italien, Francesco Berbari.

Bonne foi républicaine. — Le *Lyon-Républicain* apprend à ses lecteurs que c'est l'ordre moral qui a laissé tuer au Tonkin le commandant Rivière.

L'*Express* lui rappelle qu'il se trompe de 7 ans, attendu que l'ordre moral (puisque ordre moral il y a) a été en 1876 la place à la *vraie* république, celle qui n'aime ni l'ordre, ni la morale et qu'Henri Rivière est mort en 1883.

L'erreur est un peu forte, mais les lecteurs du *Lyon* n'y regardent pas de si près, eux qui croient que Jeanne d'Arc a été brûlée par les Jésuites.

Notre confrère l'*Indépendant du Rhône*, nous prie d'annoncer qu'à partir du 10 courant, d'hebdomadaire il devient quotidien. Il paraîtra le soir et sera vendu 10 centimes le numéro.

Communications

Nominations et décès dans le clergé. — M. Khies, curé de Doizieu Saint-Laurent, a été nommé curé de Lézinieux, en remplacement de M. Lortet, démissionnaire.

M. Payre, curé de Saint-Ditier-sur-Riverie, a été nommé aumônier du Lyre de Lyon.

M. Godard, vicaire de Saint-Jean-Soleymieux, a été nommé vicaire à Mardore.

M. Giraudet, ancien vicaire, a été nommé vicaire à Dardilly.

M. Devarenne, vicaire de Crémeaux, a été nommé vicaire à Usson.

† M. Raspail, de la maison des Missionnaires du diocèse, ancien aumônier des Sœurs de Saint-François d'Assise à Lyon est décédé le 27 octobre dans sa 66^{me} année.

Messe de départ. — A l'occasion du prochain départ des volontaires d'un an et des conscrits de la classe 1884, une messe sera célébrée à la chapelle de Notre-Dame des Soldats, rue de la Part-Dieu, 88, Lyon, le lundi 9 novembre, à 9 heures précises.

Il est important que les jeunes soldats, appartenant à nos familles catholiques, puissent assister à cette cérémonie destinée à appeler sur leur service militaire les bénédictions de Dieu et la protection spéciale de Notre-Dame des Soldats.

Les parents sont invités à accompagner leurs enfants.

Facultés catholiques de Lyon. — 1^o Les conférences préhistoriques d'aujourd'hui ont commencé le mardi 3 novembre, à une heure et quart.

Ce jour-là, M. l'abbé Ducros, curé de Solutré, parlera du *Déluge mosaïque et de ses rapports avec la géologie quaternaire* ;

2^o Le cours hebdomadaire d'apologétique chrétienne a repris également le mardi 3 novembre, à deux heures et demie.

Le professeur, M. l'abbé Dadolle, traitera des *Droits de l'Église* ;

3^o Le cours de littérature étrangère de M. le chanoine Condamin s'est ouvert aussi le mardi 3 novembre à trois heures et demie, et se fera chaque semaine, au même jour et à la même heure ;

4^o La reprise des cours et conférences de la Faculté de droit a eu lieu le mercredi 4 novembre, à 8 heures du matin ;

5^o Enfin le premier cours d'histoire grecque de M. Léotard, doyen de la Faculté des lettres, aura lieu le samedi 7 novembre, à deux heures, pour continuer tous les samedis, à la même heure.

Questions ouvrières

LE PÈRE NEYRET

Le père Neyret était un mineur, originaire des montagnes du haut Forez. A l'âge de 14 ans, il était venu à la ville, pour gagner davantage.

Ses parents l'avaient fait élever comme en ce bon temps de 1820, dans nos châtellenies peuplées de la Loire. On lui avait appris la crainte de Dieu, l'amour du travail, et le respect de l'autorité.

La nourriture saine de son enfance, et l'air pur du pays natal, avaient fortifié encore sa constitution.

Un oncle, établi à Saint-Étienne, se chargeait de le loger, de le nourrir et de l'habituer à la mine. C'est même à cause de lui que le jeune Neyret avait quitté le foyer paternel, et seul, l'espoir d'un gain plus considérable, destiné à soulager les nécessités d'une nombreuse famille, avait pu décider la mère à se séparer de l'aîné de ses cinq enfants.

Sitôt arrivé, le jeune Neyret est embauché comme *rouleur* dans une mine de Monthieu, à quelques kilomètres de Saint-Étienne. En ce temps-là, le prix de la journée pour un jeune ouvrier, ne dépassait guère vingt sous.

Peu à peu, l'ouvrier passa d'une fonction à une autre, et après deux ans, il gagnait trente sous. C'était très beau. Son intelligence et son ardeur au travail l'avaient fait remarquer des gouverneurs du puits, et volontiers, pour un travail difficile ou dangereux, on avait recours à Neyret.

Il continua son service dans la même Compagnie des mines pendant de longues années. A la conscription, il eut la chance de tirer de l'urne un bon numéro, ce qui lui permit de se marier plutôt. A 22 ans, il épousa une honnête fille de Saint-Étienne, dont les parents sans être riches, avaient su fort bien élever tous leurs enfants.

Inutile de dire que Neyret, pendant les premières années de son séjour à la mine, envoyait régulièrement à sa mère 5 francs, puis 10 francs par mois.

Comment le mineur avec ce salaire si réduit pouvait-il vivre, s'habiller et mettre encore quelque argent de côté ?

Il vécut d'abord avec son oncle, ce qui lui coûtait fort peu de chose. Puis une fois ouvrier à 1,50 par jour, il achetait son pain, ses petites provisions, et prenait pour son repas de midi, ce que nos ouvriers appellent une *portion*. La viande n'était pas chère en 1830 ; les œufs non plus ; le vin se vendait couramment quatre sous le litre. La soupe, dont on fait à Saint-Étienne, un usage séculaire, et qui a entretenu vigoureuses et fortes de nombreuses générations, la soupe était la base de l'alimentation ouvrière. C'est la nourriture économique par excellence, et en même temps, de l'aveu des plus habiles médecins, la plus saine.

Or, pour deux sous on pouvait avoir deux soupes énormes. Il y a chez les mineurs et surtout chez les ménagères un axiome qui a cours : c'est que plus on mange de soupe, moins on boit de vin, et réciproquement des dépenses d'un ménage.

Bref, Neyret se maria, ayant assez économisé pour offrir à sa future un cadeau de noces, une armoire fournie de linge, et une propre batterie de cuisine avec un beau fourneau.

De son côté, la nouvelle ménagère apportait avec une somme de 200 francs, et quelques meubles solides, une paire de bras vaillants et un excellent caractère.

Ce nouveau foyer, béni de Dieu, prospéra, sans être exempt toutefois des misères accoutumées. Les enfants vinrent ; on les éleva énergiquement, à la mode ancienne. Neyret n'avait pas perdu la foi de ses montagnes, au fond des galeries souterraines de la carrière.

Tous les dimanches (il ne travaillait jamais ce jour-là), tous les dimanches, il accomplissait ses devoirs religieux, et dans l'après-midi, on faisait sur la route de longues parties de boule.

(A suivre.)

BÉRALD.

M. de Mun à Fribourg

— SUITE ET FIN —

On nous reproche d'être des hommes de l'ancien régime, des retroués et des arriérés. Notre situation est un peu difficile. Car si nous nous adressons aux classes dirigeantes, et que nous leur disions : Les peuples souffrent ; on nous traite de socialistes. Lorsque nous nous adressons aux classes populaires en leur rappelant leur devoir, et si nous leur indiquons les moyens que nous trouvons les meilleurs pour améliorer leur condition, on nous dit : Vous êtes des arriérés, des retroués.

Ainsi s'expliquent les difficultés que nous rencontrons pour faire prévaloir nos idées. De là, la nécessité où nous sommes de chercher partout des tribunes, des instruments de publicité pour répondre à ces accusations et pour nous faire entendre des classes laborieuses, dont nous voudrions être compris.

Les arriérés, les amis de l'obscurantisme, ce sont ceux qui, ayant tiré de l'État présent des choses toutes les satisfactions, abusant de cette situation économique qui leur profite, ne veulent rien changer, ni reconnaître qu'à un état de choses nouveau créé par la Révolution française, il faut une organisation nouvelle. Rien ne ressemble moins à la condition du peuple d'autrefois, aux relations d'autrefois des maîtres avec les ouvriers, que les conditions de l'outillage moderne, de la rupture des liens anciens qu'établissaient jadis les corporations professionnelles. La loi actuelle est indifférente et abandonne l'ouvrier à la merci du maître. Voilà ce qui est nouveau.

Autrefois, sans doute, il y avait des misères, des famines, des violences. Il est vrai qu'il y avait des souffrances ; mais ce qu'il y a de profondément nouveau, c'est cet état social où Dieu n'est plus rien, où les hommes n'ont plus d'intérêt commun, où chacun ne s'occupe que de ses intérêts particuliers, où les hommes n'ont pas d'autres guides que les intérêts et les passions. Il n'y a plus de faisceau contre les calamités, les infortunes. Voilà ce que les siècles passés n'ont pas connu. Voilà pourquoi, si nous ne sommes pas les hommes du passé, nous ne sommes pas non plus les hommes du présent, de ce présent-là.

Il y a une école, un ensemble d'idées qui ayant fait cet ordre à son profit, s'y est établi en maître, avec ses aveuglements sans exemple. C'est le libéralisme envisagé dans l'ordre économique. C'est l'expression de cette situation, c'est la doctrine qui ne reconnaît que la règle de l'intérêt, qui a fait du travail une marchandise, de l'ouvrier une marchandise qui se vend sur le marché au meilleur compte au capital qui jouit d'une liberté sans limites. Le libéralisme s'est établi en reconnaissant dans cet état de choses. Il est bien forcé de reconnaître qu'il y a de misères, des souffrances, des écarts formidables entre un travail sans trêve et le chômage ; mais il refuse de voir où est le mal, et d'en chercher le remède.

Le mal, c'est cet état de souffrances pour le grand nombre, de jouissances et d'avantages mesquins illimités pour ceux qui en profitent. Le mal c'est la suppression du repos dominical, qui était autrefois le grand soulagement au poids du travail. On a ravi au peuple cette indépendance du septième jour ; on a pris à l'ouvrier sa femme, ses enfants, et on les a jetés dans l'atelier ; ainsi l'on a dissout la famille chrétienne, brisé le foyer chrétien. On a abusé de toutes les forces de l'homme et on a appelé le libre jeu de la liberté !

Nous ne voulons pas accepter une connivence avec ceux qui se sont fait cet'eldorado, et qui en présence des tourments dont le peuple souffre au-dessous d'eux et par eux, ne veulent pas chercher le remède qui les obligerait à renoncer à des avantages particuliers et égoïstes. Mais ce n'est pas tout que de se séparer des satisfaits : il faut encore chercher le remède à cette triste situation.

Nous ne tournons pas du côté du socialisme. Cependant, nous ne sommes pas avec ceux qui ne le croient bon que pour recevoir des coups de fusils. Le socialisme sert d'organe, en les grossissant parfois, aux souffrances populaires. Il faut l'écouter et démentir dans ses exagérations les vrais cris de douleur ; il faut prêter une oreille attentive aux plaintes qui s'élèvent même de ce côté. Mais le socialisme manque de caractère fondamentale de toute réforme sociale : le retour à un état de choses basé sur le principe moral et la loi de Dieu. Dans les doctrines socialistes on ne trouve que les conséquences du libéralisme, le fruit des doctrines qui ont poussé les hommes à chercher sur la terre le plaisir et les jouissances.

Ici, M. de Mun rappelle quelques-unes des belles et courageuses paroles que Mgr Mermillod avait prononcées à Sainte-Clotilde, quand il disait à peu près ceci : Faites attention que ce peuple que vous excitez par vos leçons, que vous poussez à la jouissance par votre luxe, en même temps que vous le privez de la sécurité du lendemain, ne vous réponde : Vous m'avez ravi le ciel et vous me refusez la terre. Je la veux.

Non, ce n'est pas dans le matérialisme que l'on trouvera le remède à un état social dû tout entier aux doctrines matérialistes. On a écarté l'homme sous la matière ; on s'est acharné à effacer de sa pensée le souvenir de son origine divine. Là est le mal. Ceux qui ne reconnaissent pas, avec nous, que le mal du peuple c'est la matérialisation du travail et de ses instruments, ceux-là se trompent et ne peuvent rien pour guérir les souffrances des classes populaires.

Ces considérations amènent M. de Mun à la conclusion qu'il veut développer. Il n'y a qu'un remède. Ce n'est pas seulement la foi personnelle, d'être chrétien en son particulier, mais le retour à la loi divine dans les institutions et dans les mœurs publiques ; c'est que les pouvoirs publics reconnaissent la loi divine, qu'ils respectent les droits légitimes de tous, qu'ils rédigent leurs lois d'après la loi divine ; en un mot, dans le rétablissement entre les hommes de la paix sociale troublée par la révolution. Ce résultat ne peut venir que d'une force, celle de la religion catholique. Voilà ce qu'il faut proclamer partout.

Il ne manque pas de gens qui reconnaissent que les choses iraient mieux si tout le monde était chrétien. Mais ils n'ont pas dans l'Église la confiance la plus méritée ; en présence de ces dangers, ils ne savent pas dire :

Le salut est dans l'Église catholique ; là est la force qui donne la prospérité au monde et qui peut la lui rendre encore. Voilà ce qu'il faut avoir le courage de proclamer, et de prouver par l'histoire du passé. Il faut rappeler au monde entier que, pendant de longs siècles, sous l'empire de la loi divine, il y eut un état social où il n'y eut pas d'excès du travail ; où l'Angelus appelait les ouvriers au repos, où le dimanche et les fêtes lui laissaient le temps de reprendre des forces. Pendant de longs siècles, le monde a vécu sur cette base. Il y a eu des malheurs, des accidents, mais rien qui ressemble à l'état actuel de l'Europe, ignorant de ce que lui réserve le lendemain, en face d'un peuple tout entier séparé de la famille, en lutte contre lui-même et faisant aux autres classes sociales une guerre acharnée.

Dans les temps que rappelle M. de Mun, il n'y avait rien de ce qu'on appelle le prolétaire, problème qui se pose en haut et en bas, car il y a le prolétariat du capitaliste et du chef de l'industrie, qui sont eux aussi sans garantie du lendemain, comme il y a le prolétariat du travail.

Il faut donc revenir à l'église catholique. Ici l'orateur rappelle en termes éloquentes le fait du légendaire tilleul de Fribourg, qui allait mourir. Déjà ses branches se desséchaient. Que m'importe? disaient les uns; d'autres attendaient de s'en partager les rameaux, d'autres cherchant à le détruire, y jetaient des grenades. Le feu y prit. Les pompiers accoururent, l'inondèrent d'eau, et l'arbre ressuscita et se couvrit d'une nouvelle parure de verdure.

Il en est ainsi de la société moderne; ce vieil arbre qui a supporté la chrétienté et l'ordre social européen, aujourd'hui vermoulu, les rameaux desséchés, paraît menacer ruine. Les uns se consolent en disant: Cela durera bien autant que nous; d'autres veulent renverser cet arbre qui n'est plus bon à rien; d'autres enfin y lancent des grenades enflammées. C'est à nous d'aller aux pompes et de jeter sur ce vieil arbre la rosée bienfaisante de la vérité catholique, de lui faire arriver la sève qui découle sans fin du tronc planté sur le roc de Saint-Pierre. Les rameaux reverdiront et il se fera une chrétienté, une société chrétienne. Elle aussi fera des lois tracées sur la loi religieuse.

Nous ne sommes pas ici pour nous témoigner nos sympathies réciproques, mais pour qu'il sorte de cette réunion un bien sérieux. Prenons une résolution pour laquelle M. de Mun s'adresse à la jeunesse nombreuse dans l'auditoire; elle a le bonheur d'avoir grandi à la fois sous la main de l'Eglise et des pouvoirs civils chrétiens. Re ardez par delà les frontières de votre oasis et préparez-vous aux grands devoirs qui vous attendent demain. Il faut être prêt à entrer en lice contre ceux qui s'arment de la science pour combattre l'action de l'Eglise sur la société. L'enthousiasme, il le faut; gardez ce levier des grandes choses. Mais étudiez aussi les œuvres de l'Eglise catholique dans le passé, étudiez les souffrances présentes des classes populaires. Faites front aux doctrines du socialisme et à l'indifférence du libéralisme.

La question sociale domine tout; les questions politiques, les questions de gouvernement sont reléguées au second plan. Quelles que soient les transformations de frontières, la question sociale est la debout qui menace tous les régimes, et toutes les formes. Pas de gouvernement qui puisse passer à côté d'elle en lui disant: Je ne te connais pas. Nul n'a le droit de se détourner et d'oublier que ce sera sur ce terrain que se livrera le suprême combat de l'Eglise et du rationalisme.

Soyez au premier rang sur le champ de bataille des luttes sociales. Si vous croyez, avec moi, que l'Eglise porte toutes les solutions, vous devez être les premiers dans la grande mêlée. Là est l'avenir de l'Europe. C'est là le parti de demain qu'il faut fonder aujourd'hui. Il y a là de quoi tenter toutes les ambitions.

Le Différend Hispano-Allemand

ET LA MÉDIATION DU SOUVERAIN PONTIFE

Dans quelques jours, le conflit si menaçant qui s'est élevé entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines sera apaisé. Quelques journaux ont même déjà annoncé sa solution définitive dans un sens favorable à l'Espagne. Cette nouvelle est prématurée. Quelque activité qu'ait pu déployer la commission cardinalice chargée de préparer la décision du Pape, il paraît qu'un projet de médiation a été seulement communiqué aux gouvernements intéressés. Si l'un d'eux venait à produire quelque document inédit et important, il pourrait encore obtenir une modification au sens définitif de l'arbitrage.

Il est très intéressant de suivre la marche pacifique de toute cette négociation, dans un temps où nous sommes trop habitués à voir, au dehors comme au dedans, tous les nœuds gordiens tranchés par l'épée. Les nations qui ont eu la sagesse d'invoquer la médiation du Pape ont renoué ainsi la tradition antique de l'Europe chrétienne. Elles n'auraient pas, d'ailleurs, pu choisir un arrangement plus flatteur pour leur légitime amour-propre ni plus utile à leurs intérêts.

Laissées à elles-mêmes, elles se combattraient maintenant sans trêve jusqu'à l'anéantissement de la puissance maritime de l'une d'elles. Tous les énormes sacrifices d'hommes et d'argent que comporte la guerre moderne, seraient accomplis pour le mince avantage de la possession d'îles stériles et sauvages. Grâce à l'arbitrage, au contraire, chaque peuple attend en paix la décision du juge qu'il s'est choisi. Ils savent bien que son impartiale sagesse, affermie par les difficultés incessantes du gouvernement universel de l'Eglise, reconnaîtra et consacra mieux le droit, que la force ne sait le faire.

Le Souverain-Pontife est le médiateur qui convenait le mieux aux deux puissances rivales. Quel autre chef d'état leur aurait présenté les mêmes garanties d'une supériorité morale incontestée et d'une indépendance absolue? Le jugement rendu par tout autre n'aurait pu s'imposer au patriotisme exalté du peuple espagnol qui, oubliant sa situation présente, aurait refusé d'humbler devant lui la grandeur de son passé. Quant à l'Allemagne, en comptant ses gros bataillons, elle aurait vite reconnu

qu'elle pouvait impunément violer la sentence défavorable qu'aucune force matérielle suffisante n'aurait sanctionnée.

Si nos deux voisins n'ont qu'à se féliciter d'avoir su échapper avec honneur à une aventure inutile et périlleuse, leur résolution n'est pas indifférente à l'influence générale du Saint-Siège sur le monde.

Il devient donc évident pour tous, que ce Souverain détroné et emprisonné depuis quinze ans par l'usurpateur de son royaume, est encore investi d'une autorité suprême. Les ennemis de la Papauté ne s'y sont pas trompés, et les motifs simplement politiques qu'ils ont donnés du recours à la médiation du Pape, montrent clairement la cruelle déception qu'ils ont ressentie.

Pour nous qui n'avons jamais trouvé le Souverain-Pontife plus auguste que dans son royal dénuement, nous ne pouvons que saluer avec bonheur ce grand témoignage de respect. Puisse-t-il être l'aurore de la restauration de cette souveraineté temporelle que nos ancêtres ont assurée au Saint-Siège et qui est nécessaire à la plénitude de sa liberté et de son autorité.

En attendant ce magnifique résultat, rien ne pouvait être d'un meilleur exemple pour les nations que ce différend où les adversaires, écartant la force, ont eu le courage de ne s'en remettre qu'au droit.

P. M. B.

D'où cela provient

Les sérieux rédacteurs des grands journaux républicains de la Ville-Lumière se sont mis en campagne, pour chercher d'où cela provient.

Deux cents députés conservateurs! Un tel revirement d'opinion ne peut s'expliquer que par un fait mystérieux, car le Tonkin, le déficit, la ruine commerciale, industrielle, agricole, qu'est-ce que cela? Ces bagatelles méritent-elles seulement une mention?

Une raison plus sérieuse doit exister. Et ils ont cherché. Ils ont fait des perquisitions savantes, des recherches minutieuses, des enquêtes sévères et ils ont trouvé, à ne s'y pas méprendre, que la cause de tout mal, c'étaient les femmes.

Ils l'ont dit sans rire. Messieurs Yves Guyot et Lockroy ont accusé les pénitentes de tous les départements et tout particulièrement les pénitentes de l'Ar-dèche.

M. le curé leur aurait dit: «Marchez, Mesdames», et tout d'un trait, comme un seul homme, en bataillons serrés, elles seraient allées au feu.

Voilà toute l'explication. Rien de plus simple. Et c'est de là qu'on partira pour pratiquer de sérieuses invalidations. Et c'est de là qu'on part pour insulter les femmes!

Les républicains prétendent que les prêtres vous ont ordonné au tribunal de la confession, de vous révolter contre vos maris. N'est-ce pas aussi sot que ridicule.

Comment le sauraient-ils donc? Ont-ils des oreilles à la grille de chaque confessionnal? Et vous qui savez ce que sont nos prêtres, n'avez-vous pas pitié d'hommes, dits hommes politiques, qui osent émettre de pareilles sottises!

M. Yves Guyot s'attaque à vous. «Madame trouve de bon ton de se proclamer réactionnaire» dit-il, avec une humeur mal contenue. Puis il ajoute, d'un ton de matamore: «J'ai des faits, je les produirai un de ces jours.» M. Yves Guyot veut faire peur à quelqu'un, et comme il pense que les hommes riraient de ces rodomontades, il s'en prend aux femmes!

Que c'est grand! que c'est fort! que c'est chevaleresque!

Mais comment s'étonner de ces procédés de la part d'un homme qui a composé à l'usage des enfants un petit livre de haute moralité, où il apprend à ces innocents que «la pudeur et le mariage sont des préjugés», maximes qu'il a d'ailleurs mis en pratique.

O femmes, vous, l'ornement et le charme du foyer domestique, vous, d'autant plus charmantes que vous êtes plus modestes et plus retirées, comme ces violettes cachées sous les herbes et qui embaument l'air ambiant, sans qu'on s'aperçoive presque de leur présence; ô femmes que des politiques sans logique et sans philosophie, de pauvres cervelles sans lest ont voulu faire savantes, vous qu'ils ont bourré de mathématiques et de sophismes, vous qu'ils ont fait sortir du foyer domestique et qu'ils blâment maintenant d'être dehors, vous qu'ils exaltaient faussement hier et qu'ils injurient aujourd'hui, parce qu'ils se voient perdus, comme ces enfants qui s'en prennent à leurs jouets du mal qu'ils se font par leur maladresse; femmes françaises et chrétiennes, ce qui ne fait qu'un, vous vous riez de la vaste conspiration qu'on vous prête et de cette grande coalition qui n'a jamais existé que dans la cer-

velle de MM. Lockroy et Yves Guyot; vous que les folles ambitions de la Révolution ont pas égarées, et qui n'avez d'autre rêve que d'embellir votre intérieur, avez-vous jamais brigué le rôle de conspiratrices? Allons donc!

Vous n'êtes ni des Louise Michel, ni des Barberousse.

Mais.. après tout, s'il vous arrivait un jour, dans une heure de péril imminent, alors que le sol tremble et que l'édifice social menace ruine, s'il vous arrivait donc, très exceptionnellement, mais très courageusement de monter aussi sur la brèche, qui donc aurait droit de s'en plaindre? Pourquoi ne suivriez-vous pas le sublime exemple des Jeanne d'Arc et des Jeanne Hachette, quitte à rentrer au plus vite dans l'ombre, aussitôt le péril passé. On attaque vos foyers par l'instruction sans Dieu, on les attaque par la propagande de l'immoralité, on les attaque par le divorce, et, pour comble de folie, on en arrache les fruits même de vos entrailles, vos fils chéris, non pour défendre le sol de la patrie (vous pleureriez peut-être alors, mais, fières, vous ne vous plaindriez pas), on les arrache pour les mener dépérir dans les terres malsaines du Tonkin, à quatre mille lieues de la France, dans une expédition sans but, sans profit, sans gloire!

Et l'on vous ordonne ensuite de vous taire, et pour prix de tant de maux, de tant de sacrifices, on vous insulte!

Ah! France de la Révolution que tu es petite et mesquine, à côté de la France chevaleresque et sublime des croisades!

PIERRE MARCEL.

Germinale M. Zola

La censure de M. René Goblet, ministre de l'intérieur, a bifé plusieurs passages du drame extrait de *Germinale*. Et, à cette occasion, la presse parisienne commente ce fait d'une sévérité excessive, en ce temps de liberté comme le nôtre.

Dirons-nous un mot de l'œuvre du célèbre romancier, du chef d'école, du pontife naturaliste?

Pourquoi pas? *Germinale* est un roman dont l'action se passe dans le nord de la France. Le monde des mineurs et les mœurs des charbonniers sont peu connus généralement. M. Zola en a fait une peinture odieuse et inexacte en beaucoup de points. Les grèves fréquentes qui éclatèrent sous l'Empire dans la plupart des bassins houillers de la France, ont fourni à l'auteur plusieurs des scènes les plus attachantes de *Germinale*.

Vainement on cherche au milieu des descriptions très épiques du roman, la doctrine politique ou sociale que M. Zola professe. N'est-il qu'un vulgaire photographe des événements habituels aux grèves, qu'un peintre réaliste des habitudes grossières de toute une population?

En tout cas, l'œuvre est malsaine et odieuse. L'arrêt du ministre, ou plutôt les suppressions qu'on a faites dans le texte du drame auraient dû porter sur l'œuvre tout entière. Rappelons à ce propos, que le gouvernement allemand, peu bégueule cependant, a interdit la traduction de certains volumes de M. Zola.

Le prétexte de la vérité descriptive, et de l'exactitude des détails ne peut excuser les polissonneries semées dans l'ouvrage.

Et encore une fois, tout cela est inexact. Nos ouvriers sont vicieux, hélas! dans beaucoup de localités houillères, mais est-ce une raison pour étaler cette corruption à tous les regards.

M. Zola n'est plus un écrivain, c'est un industriel qui exploite les appétits malsains de ceux qui lisent. Son habileté consiste à deviner le goût du jour, et il assaisonne ses romans en conséquence.

Germinale augmente les responsabilités déjà graves du célèbre romancier, et confirme l'opinion que Paris et la province ont de M. Zola, depuis l'apparition de *Nana* et de *Pot-Bouille*, et qui le réduisent aux proportions d'un farceur sans vergogne, qui vend son poivre, et veut faire «beaucoup d'argent.»

VINDEX.

CONSEIL DU FOYER

Extrait d'un Journal scientifique

Voici les veillées qui approchent, et chacun se préoccupe du meilleur mode d'éclairage. On s'effraie des terribles accidents causés par le pétrole et ses dérivés, on redoute les mauvaises odeurs et les taches, on recherche la sécurité, la propreté, l'économie.

Après de sérieux essais comparatifs, nous dirons, qu'à notre avis, la plus belle lumière connue aujourd'hui est celle que donne l'HUILE DE PIN, liquide végétal INEXPLOSIBLE, hygiénique et sans odeur, spécialité de la maison A. PONCHON, 4, rue des Archers. Grand assortiment de lampes en tous genres, etc.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Séance du 4 Novembre 1885

Présidence de M. le comte de CHARPIN-FEUGEROLLES

M. le Président entretient ses collègues de la publication du volume des Mémoires de la Société. Ce volume contiendra un travail considérable de M. Georges Guigue sur l'invasion des Tard-Venus.

M. Vettard annonce la mort d'un membre correspondant de la Société, M. Victor Becquard, de Lille, auteur de plusieurs travaux historiques remarquables.

M. le comte de Charpin-Feugerolles communique à ses collègues une demande d'admission dans la Société. Une commission composée de MM. Vachez, Vingtrinier et l'abbé Conil, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. le comte de Charpin-Feugerolles fait ensuite hommage à la Société, du Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay, deux magnifiques volumes in-4°, imprimés par M. Pitrat.

Cet ouvrage considérable a été publié avec la collaboration de MM. Guigue père et fils. M. Vachez a écrit la préface du second volume.

M. Beauverie lit un poème biblique. *Les Vierges sages et les vierges folles.*

M. le baron Raverat donne lecture d'une notice biographique concernant M. l'abbé Germain Pont, membre correspondant de la Société.

M. Vettard lit une notice biographique sur M. Alexis Roussel.

Ordre du jour de la prochaine séance: Rapport sur une candidature, MM. Bletou, Clair Tisseur, Desvernay, de Milloué.

Le Sablier a reçu un grand choix des nouveaux Tissus: Bure, Sanglier, Bouclés-Astrakan, Serges, Cheviottes, Vigogne etc., etc., ainsi que les modèles pour Costumes d'hiver.

HERNIES

Monsieur le Rédacteur,

Dans l'intérêt des personnes atteintes de hernies, je vous serais obligé de publier l'attestation ci-après: «Je suis âgé de 43 ans, et, depuis l'âge de 19 ans, j'étais affligé d'une hernie volumineuse qui m'a fait refuser du service militaire. J'avais essayé divers traitements et porté différents bandages sans aucun résultat, lorsque, en octobre 1883, plusieurs personnes, dont une avait été guérie de deux hernies inguinales, m'engagèrent à me confier à M. PUY-LAURENT, bandagiste-herniaire (1, rue de la Barre, Lyon). Au bout de six mois, j'étais complètement guéri et pus reprendre mes occupations, très pénibles d'ailleurs, sans éprouver la moindre indisposition.

JEAN MALLEL,

Propriétaire à Villeurbanne, près Lyon.

La meilleure des Eaux purgatives, la VÉRITABLE HUNYADU JANOS, se vend au dépôt général des Eaux minérales françaises et étrangères. 5, place des Celestins Lyon, M^{SON} E. MAUGUEN correspondant direct et spécial pour Lyon de A. Saxtchuer, propriétaire de la source.

LAINES

A tricoter & au crochet

Pour œuvre de charité, le 1/2 kil.	3 50
Gris mélangé.	4 50
Mérinos et Saxe, écru.	4 50
— toutes nuances.	5 50
Cachemire blanc et noir.	6 »
Anglaise irrétrécissable, écru.	6 »
— couleurs.	7 »
Person blanc, noir, couleur.	4 50
Mohair.	6 50

Pélerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants

A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

Ancienne Maison LACURIA
F. FOUJOLS, Successeur

FOURRURES EN TOUS GENRES
Réparation de toutes fourrures

2, rue Saint-Joseph, 2

Au deuxième, escalier à gauche

ANGLE DE LA PLACE BELLECOUR

FERMÉ FÊTES & DIMANCHES

BIBLIOGRAPHIE

LES FRÈRES TROIS-POINTS, révélation complètes sur la Franc-Maçonnerie, par Léo Taxil. Premier volume. Prix : 3 fr. 50 le volume.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine une appréciation détaillée du premier volume de cet important ouvrage.

Comme on vote

M. Prénat, candidat conservateur à Givors est élu conseiller général, en remplacement d'un radical. C'est un siège de gagné.

Le Progrès va nous dire pourquoi. Aux élections du 18 octobre, les électeurs n'ont déposé leur bulletin dans l'urne, qu'après mûres réflexions.

Mais il n'en a plus été du tout de même le 1er novembre. Ce jour-là les électeurs ont laissé négligemment tomber leur bulletin dans l'urne, sans le regarder, comme qui dirait un noyau de cerise, après qu'on a mangé le fruit.

« Tel, dit le Progrès (mercredi, 4 novembre), tel qui peut-être a voté résolument contre M. Prénat, le 4 et le 18 octobre, a laissé négligemment tomber son nom dans l'urne, comme une sorte d'aumône au vaincu des élections générales, parce qu'on le redoute, parce qu'on a besoin de lui pour avoir du travail, ou pour une foule d'autres petites considérations du même genre. »

Voilà ! sont-ils gentils quand même les républicains de nous faire de ces sortes d'aumônes. Eh mais, s'il leur prenait l'idée, par un beau jour, de nous faire quelques centaines d'aumônes de ce genre aux élections législatives, ce serait charmant. A ce compte-là je me ferais républicain.

Quant à la seconde raison du succès de M. Prénat, je ne la trouve pas mauvaise après tout. S'il a passé parce qu'on a besoin de lui pour avoir du travail, je ne trouve pas les électeurs si maladroits.

Et, cependant le Progrès ajoute : « C'est un tort, un très grand tort. » Et, la raison qu'il en donne c'est qu'il fant « préférer au candidat réactionnaire le républicain quel qu'il soit. »

Ah ! mais non, pas de ça, pas de ça. Moi, je suis un ouvrier, un négociant, ou financier, ou agriculteur, et si l'on me présente d'un côté des gens qui ruineront le commerce, l'industrie, la banque, l'agriculture et républicains, de l'autre des hommes qui relèveront chacune de ces sortes de choses, et qui, tout en étant conservateurs, me donneront de quoi vivre et de quoi assurer l'avenir de mes enfants, on aura beau me dire que les premiers sont républicains et les seconds conservateurs, pas de bêtise, je voterai pour les seconds.

Prius est esse quam esse tali aut tali modo, disent les théologiens, et je suis assez de leur avis. La première chose c'est d'exister ; après cela on voit de quelle façon on peut exister. La politique est une bien belle chose, mais, comme dit mon concierge qui n'est pas un sot, la politique ne met pas de pain sur la planche. C'est une chose bien creuse et qui ne ferait vivre personne, si les badauds n'étaient aussi nombreux que les grains de sable des rivages de la mer.

Voilà, pourquoi, tout fougueux républicain que je serais, je commencerais toujours par m'assurer le vivre et le couvert, et si les conservateurs seuls m'offraient, je voterai pour les conservateurs.

Mais le Progrès ne tient pas de ces sortes de raisonnements subversifs et il estime que la politique doit passer avant tout. Il y a déjà pas mal de gens qui ne sont plus de son avis. Encore quelques mois, et nous verrons combien l'on en comptera de ceux qui préfèrent la politique au pain blanc ?

Quoi qu'il en soit le Progrès ajoute : « Nous avons patronné la candidature de M. Lourd, nous l'avons inscrit en tête de nos colonnes, et si M. Prénat n'avait pas produit sa candidature à la dérobée, au dernier moment, afin qu'on ne puisse ni la discuter, ni la combattre, nous eussions recommencé énergiquement contre cet ex-associé des Marnas et des Leroy-Beaulieu, la campagne qui s'est terminée par leur défaite honteuse. »

Oh ! que c'est joli de combattre de la sorte

les hommes qui peuvent donner du travail aux ouvriers, pour faire triompher ceux qui en sont incapables.

Mais passons là-dessus, nous venons d'en parler.

Par exemple, ce qui m'étonne, c'est que le Progrès se plaigne de n'avoir pas eu le temps d'éclairer ses lecteurs sur la personne de M. Prénat. Comment ! voilà plus d'un mois qu'il en parle et cela ne lui a pas suffi. Liable ! Il paraît que c'est un terrible adversaire et qu'il n'est pas facile de prouver que sa candidature ne vaut rien. Tant mieux.

Quant à la défaite honteuse, nous savons à quoi nous en tenir, outre que le mot honteux me paraît là un peu de superfétation.

Mais le Progrès a-t-il oublié ce qu'il disait entre les deux scrutins ? Non, s'écriait-il, dans un bel accès lyrique, non, il n'est pas possible que le gouvernement des curés compte 45.000 partisans dans le Rhône. Au second tour il ne réuniront pas 25 ou 30.000 voix. Or, le Rhône a répondu et il a donné 48.000 voix aux conservateurs.

Si l'on en gagne autant par quinzaine jusqu'aux élections prochaines, je ne sais pas bien de quel côté sera la défaite honteuse.

AUGUSTIN RÉMY.

MARCHES

Le marché est toujours aussi mort, sa physionomie ne change guère ; les offres ont été plus nombreuses aussi les prix ont-ils toujours tendance à la faiblesse.

GRAINS

Blés du Dauphiné. 22 » à » »
Lyonnais. 21 75 22 »
Les 100 kilog. rendus à Lyon.

Blés de Bresse. 21 50 à 22 »
Blés du Bourbonnais. 22 25 à 23 »
Nivernais. 22 50 à 23 »
Bourgogne. 22 50 à 23 »

Farines. — Sans variation, il en est d'elle comme du blé, le marché se traite sans vigueur, ne vendant absolument que pour le courant.

Farine de commerce 1er choix, les 125 k. 41 » à 45 »
— 1er ordinaire. — 42 » à 43 »
— ronde. — 36 50 à 38 »
de boulangerie 1re. — 45 » à 47 »
— ronde. — 38 50 à 41 »

Sons. — Offres nombreuses, prix faibles. Gros sons 1ers 10,50 à 11 ; ordinaires, 10,25 à 10,75 ; recoupes, 10,50, fleurages blancs, 14 à 14,25 ; fleurages bis, 12,50 à 13,25.

Avoinés. — Tendance toujours faible, prix cependant bien tenus, quelques gros lots traités.

Table with 2 columns: Product name and price. Includes items like Avoines du Dauphiné, Bresse, Bourbonnais, Bourgogne, De Gray, Seigles toujours en baisse.

FOURRAGES

Table with 2 columns: Product name and price. Includes items like Marché plus actif, Poin de pays, de Bourgogne, Paille de froment, de seigle, d'avoine, Regains, Luzerne, Esparcettes.

BESTIAUX

Boeufs. — Vendredi 30 octobre 476 amenés, vendus 356. Vente ordinaire, mardi 3 novembre 777 amenés, vente faible, vendus 597, prix sans changements, de 114 fr. à 148 fr.

Veaux. — La semaine passée 1.056 veaux amenés, vente mauvaise qui a ramenés les prix dans les limites de 74 à 91 fr. Cette semaine, vente toujours mauvaise. Baisse. Prix extrêmes 70 à 90.

Moutons. — Vendredi 30 octobre, 1.850 amenés, vendus 1.117. Les prix n'ont pas varié mais il ne s'est traité que la belle marchandise. Mardi de cette semaine il s'est vendu 50 moutons sur les 64 qui avaient été amenés.

Porcs. — Lundi 2 novembre, 1.850 amenés, 1.707 vendus. Les charcutiers s'approvisionnent. Prix extrêmes 92 fr. à 105.

TRUR. LEP.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet recommandés pour la Propagande.

La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.

Le Sceau divin, 1 vol. in-12, 3 fr.

L'École laïque obligatoire, 2me édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Préfet de l'Isère et les frères de Bonnes, 2me édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchantes sottises, brochure 0,30 c.

L'alphabet politique, brochure 0,50 c.

Le Propriétaire-Gérant : D. LUYER

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, 10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE.

Étude de M^e A. TRILLAT, Avoué à Lyon, PLACE DU CHANGE, 2

VENTE

PAR EXPROPRIATION FORCÉE En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, au Palais de Justice, place de Roanne.

D'UN TENEMENT D'IMMEUBLES

A CALUIRE (Rhône) COMPOSÉ DE BATIMENTS D'HABITATION ET D'EXPLOITATION COUR, JARDIN, JEU DE BOULES SALLE DE CONCERT

BRASSERIE

Rue Coste, 5 Saisi au préjudice de M. Pierre ROBERT LIMONADIER

Adjudication au Samedi 14 novembre 1885

A MIDI Mise à Prix : 20.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e TRILLAT, avoué à Lyon, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

OCCASION RARE A CÉDER DE SUITE BEAU MAGASIN De couronnes mortuaires et articles de piété Grand logement dans le magasin LOCATION 1.600 FR. S'adresser à l'AGENCE SUCHET Passage de l'Hôtel-Dieu, 5

ASSOCIATION LYONNAISE POUR LE PLACEMENT D'Employés et Domestiques BUREAUX Place des Célestins, 1. Quai Saint-Antoine, 20. Rue Lanterne, 4.

HOTEL DE ROME LYON Rue du Peyrat, 4 (Bellocour) RECOMMANDÉ AUX FAMILLES par son CONFORTABLE ET SES PRIX MODÉRÉS

AU CANON D'OR 10, rue Bellecordière BON-GARCIN Fabrique de malles En tous genres, Sacs de voyage Gibecières Cartables

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS Bureau: rue Désirée, 6, au 2e Pour Femmes, de 11 heures à 1 heure Pour Hommes, de 4 heures à 4 heures, jeudi excepté.

DEMANDE DE PLACES Un ecclésiastique, connaissant l'anglais, l'allemand et l'espagnol, offre ses services à la jeunesse lyonnaise désireuse de se familiariser avec ces différentes langues. S'adresser 124, avenue de Saxe, aux Brotteaux. Madame Pel-Bridier, rue Bellecordière, demande riches, honnêtes, à faire à façon ou à la journée. Madame veuve, Emile Giraud, propriétaire à Meyss, Rhône, prendrait en pension un enfant de 3 mois à 3 ans. (Très recommandable.) Un ancien employé des postes et du Crédit lyonnais, apte aux affaires et connaissant la comptabilité, demande emploi. S'adresser rue Moncey, 127, à M. Girardin. Un jeune homme de 15 ans 1/2, désirerait trouver une place pour apprendre l'épicerie dans maison où il serait nourri et couché.

Un jeune homme de 18 ans, appartenant à une très honnête famille, connaissant l'article velours, désirerait se placer dans magasin comme garçon de peine ou pour emploi manuel quelconque. 933 Un homme d'une cinquantaine d'années, au courant des affaires, demande une place pour faire la recette ou autre emploi de confiance. Peut fournir un cautionnement. Un jeune homme de 22 ans, exempt du service militaire, demande emploi de garçon de peine; connaît bien l'emballage et le découpage des fleurs. Bonnes références. S'adresser à M. Chevalier, rue Ferrandière, 40 Un homme sérieux, habitué à garder des malades, sachant faire appartement, servir à table, conduire et soigner un cheval, demande une place. Références sérieuses. 74 Une demoiselle de 23 ans, bien élevée, sachant très bien coudre, demande une place de demoiselle de magasin ou tout autre place de confiance. Se placerait comme femme de chambre. 633

HISTOIRE D'HENRI V Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN 1 vol. in-8, de VIII-516 pages Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il du est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX. Se trouve dans nos Bureaux

RIVIER Sœurs 80, rue de l'Hôtel-de-Ville, 80 Rue Centrale, 43 GRAND CHOIX CHAPEAUX, COIFFURES EN TOUTES SORTES Pour Hommes, Dames et Enfants PRIX EXCEPTIONNELS

LA MAISON DE FRANCE Par AMÉDÉE DE CÉZENA. Prix. 30 centimes. Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays. En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10. Les Chants Royalistes La IVe série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons cédées. Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les Ier IIe IIIe et IVe séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire ; les Ier IIe IIIe et IVe séries, d'édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.